



Communauté
de communes
**LACQ
ORTHEZ**

**CONSEIL
DE LA COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES**

Envoyé en préfecture le 15/12/2022

Reçu en préfecture le 15/12/2022

Publié le

ID : 064-200039204-20221212-CCCLLO_2022_353-DE

Réunion du 12 décembre 2022

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
de la COMMUNAUTE de COMMUNES de LACQ-ORTHEZ

Nombre de conseillers en exercice : 96
Nombre de présents : 75
Nombre de votants : 87

L'an deux mille vingt-deux, le douze décembre à dix-huit heures, le conseil de la communauté de communes de Lacq-Orthez, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au siège de la communauté à Mourenx sous la présidence de M. Patrice LAURENT.

ETAIENT PRESENTS : Mmes et MM. Jean-Pierre CAZALÈRE, Gilles LÉVÊQUE, Alain PÉDEGERT, Fabienne COSTEDOAT-DIU, Jean-Marie BERGERET-TERCQ, Alice BENAVENTE, Corinne LAMARQUE, Lucien PRAT, Guy PÉMARTIN, Bénédicte ALCÉTÉGARAY, Idelette DEMAISON, Michel LAURIO, Benoît POURTAU-MONDOUTEY, Amandine PAINSET, Jean-Bernard PRAT, Maryse PAYBOU, Henri POUSTIS, Nadia GRAMMONTIN, Gilles MARDELLE, Hervé LAFITTE, Patrick GALOPIN, Frédéric GOUAILLARDOU, Loïc COUNTRY, Patrick WARRYN, Laurent COUBLUCQ, Marie-Christine LUPIET, Nathalie DUPLÉIX, Didier REY, Jean-Pierre DUBREUIL, Marlène LE DIEU DE VILLE, Bernard GOBERT, Francis LARROQUE, Michel OLIVÉ, Jean NAULÉ, Régis CASSAROUMÉ, Bertrand VERGEZ-PASCAL, Hélène BOURDEU, Françoise DANDIEU, Christian LOMBART, Pierre MUCHADA, Jacques CLAVÉ, Véronique ETCHART, Patrice LAURENT, Lindsey DEARY, Jean-Pierre FAYET, Gérard IRIART, Françoise RAMANANTSOA, Emmanuel HANON, Jean-Pierre BOUNINE, Luis Miguel CONEJERO, Marie DE MORO, Marc DESPLAT, Pierrette DOMBLIDES, Jean-Louis GROUSSET, Jacques LABORDE, Céline LEMBEZAT, Jean-Jacques SENSEBÉ, Jérôme TOULOUSE, Alain LENGLET, Nicolas LAPUYADE, Daniel BIROU, Robert HAGET, Michel LABOURDETTE, Carole LARRIEU, Jean LABASTE, Pierre LAFARGUE, Jérôme LAY, Francis GRINET, Michel DUPUY, Christian MOLLES, Gérard DUCOS, Maïthé MIRASSOU, Christian LÉCHIT, Dominique ERTAURAN, Philippe ARRIAU

formant la majorité des membres en exercice.

ETAIENT EXCUSES OU ABSENTS : Mmes et MM. Jean-Claude MIRASSOU, Jean-Pierre ESCOUTELOUP (pouvoir à Mme Fabienne COSTEDOAT-DIU), José FLORES, Daniel PÉDEPRAT (pouvoir à Mme Idelette DEMAISON), Mathias DUCAMIN (pouvoir à M. Bertrand VERGEZ-PASCAL), Laurent CHERITI, Monique LARRADET, Jean-Simon LEBLANC, Pierre ZIEGLER (pouvoir à Loïc COUNTRY), Albert LASSERRE-BISCONTE (pouvoir à M. Michel OLIVÉ), Stephan BONNAFOUX, Corinne CARRIAT (pouvoir à Mme Françoise RAMANANTSOA), Anne-Lise GENNEVOIS (pouvoir à Gérard IRIART), Firmin LARA (pouvoir à M. Michel LAURIO), Joëlle BAYLE-LASSERRE (pouvoir à M. Emmanuel HANON), Anita BEUSTE, Madeleine PICHAUREAU (pouvoir à M. Jean-Louis GROUSSET), Marc PEREZ (pouvoir à M. Michel LABOURDETTE), Guy ROMAIN (pouvoir à M. Jean LABASTE), Jean-Jacques LASCABES, Valérie CAMPAGNE-IBARCQ.

SECRETAIRES DE SEANCE: Mmes Bénédicte ALCÉTÉGARAY, Nadia GRAMMONTIN.

RAPPORT N° 9 : PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL 2017-2022 :
APPROBATION DU BILAN FINAL

Rapporteur : Mme Bénédicte ALCÉTÉGARAY

Dans le cadre de sa compétence « Climat Air Energie », la communauté de communes de Lacq-Orthez a adopté par délibération du 18 décembre 2017 son Plan Climat Air Energie du Territoire (PCAET) 2017-2022, document stratégique et de programmation territoriale permettant de décliner les objectifs du projet de territoire de la communauté de communes de Lacq-Orthez en matière d'Environnement.

L'Article R229-51 du code de l'environnement prévoit un « dispositif de suivi et d'évaluation qui porte sur la réalisation des actions et le pilotage adopté ».

Un bilan final a donc été établi. Des temps de présentation et d'échanges autour de ce bilan ont eu lieu dans le cadre d'une conférence des maires, d'une réunion de chefs de service ainsi que du comité de pilotage de suivi du PCAET.

Le bilan met en évidence des données factuelles de certaines consommations et de productions énergétiques. Les consommations énergétiques du territoire sont restées stables entre 2012 et 2019. La production d'énergies renouvelables et de récupération a fortement progressé de 170 MW en 2012 à 320 MW en 2022, soit une augmentation de 88 %. Ainsi, le profil énergétique du territoire a fortement changé. Par exemple, sur Pardies, la centrale photovoltaïque fonctionne depuis 2019 et le méthaniseur est en service depuis septembre dernier. La collectivité s'est engagée dans Territoire d'Industries et promeut l'hydrogène vert. De nouveaux industriels dans le domaine des énergies renouvelables - électricité solaire, biogaz, etc. se sont positionnés sur notre territoire et c'est le fruit de plusieurs années de prospection, de négociations, de réflexion collective entre public et privé.

Ce bilan fait aussi le point d'avancement de la programmation des actions : 83 % des actions sont finies ou prises en compte de manière pérenne.

Les résultats de ce premier PCAET sont très encourageants :

- Le territoire est sur une dynamique de maîtrise de ses consommations énergétiques,
- Le territoire a diversifié sa production d'énergies renouvelables et cela surtout pour les secteurs industriel et résidentiel,
- La diminution des émissions de gaz à effet de serre est effective sur ces 2 secteurs,
- Globalement, les objectifs de diminution des émissions polluantes sont obtenus,
- Le stockage du CO₂ et la récupération du CO₂ sont effectifs sur le territoire.

Pour la suite, il faudrait conforter et renforcer la dynamique enclenchée depuis 2017. Les secteurs à développer et consolider sont les secteurs de la mobilité, du tertiaire et de l'agriculture. Enfin, l'adaptation est aussi un champ à investiguer sous l'angle de la résilience face aux effets du climat et des pénuries actuelles, matières, énergies, eau, etc.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres, décide :

- **d'approuver** le bilan annexé à la présente délibération,
- **d'autoriser** son Président à transmettre ce document aux autorités régionales : représentants de l'Etat et de la Région Nouvelle-Aquitaine,
- **d'autoriser** son Président à mettre ces documents sur le site internet de la collectivité pour une mise à disposition du public.

Ainsi fait et délibéré à la date sus-indiquée,
Pour extrait certifié conforme,
Le Président,

Patrice LAURENT

